

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 2200369
« RESEAUX DE COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (BEAUVAISIS) »
COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE N°1

Ordre du jour

- Présentation du bureau d'études AIRELE, retenu par les services de l'Etat pour l'élaboration du Document d'Objectifs
- Présentation du site Natura 2000 (généralités, situation géographique),
- Présentation par le Bureau d'études AIRELE de la méthodologie qui sera utilisée pour la réalisation : des inventaires écologiques et du diagnostic socio-économiques,
- Calendrier envisagé (comités de pilotage, investigations sur le terrain)
- Mis en place des groupes de travail
- Questions diverses

Participants

ADASEA 60	Mme SAVREUX-LEGRAND Conseillère agriculture-environnement
Airele	M. ELOIRE, Responsable Département Territoires Mlle CRESPEL, Ingénieure Ecologue Mlle CARON, Consultant développement durable
Association "A l'écoute de la nature"	Mme BELLETANTE, Présidente
Chambre d'Agriculture de l'Oise	M. GAUDISSERT, Agriculteur
Comite Départemental du Tourisme Equestre	M. ROUDIER, Vice-Président
Comite Départemental Olympique et Sportif de l'Oise	Mme LEMAIRE
Communauté d'agglomération du Beauvaisis	M. THOMAS, Technicien Espaces verts
Communauté de Communes des Vallées de la Breche et Noye	M. RANDOLET, Vice-Président
Communauté de Communes du Pays des Sources	M. MESTDAGH, Responsable Service Valorisation du Territoire
Communauté de Communes de la Picardie Verte	Mme PIRES, Chargée de mission
Commune de Hardivillers	M. RANDOLET, Maire
Commune de Saint-Omer-en-Chaussée	M. DEVAMBEZ - Maire
Commune de Troissereux	M. DOISE, Adjoint au maire
Commune de Troussencourt	M. POSTEL, Maire
Commune de Verderel-les-Sauqueuse	M. DUCROT, Maire Délégué
Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie	M. DECOTS
Direction Départementale des Territoires	Mme BADSI
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise	M. MERY, Directeur technique
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	
Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise	

Absents excusés

Airele	Mme CARLIER-KIEDOS, Ingénieur écologue, chef de projet
DREAL Picardie	Mme FILLON, chargé de mission Natura 2000

Rédacteur CR	Delphine CRESPEL/Elise CARON (Airele)	Version CR	2
Approbateur CR	Sophie KIEDOS (Airele) /Maria BADSI (DDT)	Date CR	21/02/2011

Diffusion : Membres du Comité de Pilotage du site Natura 2000 FR2200369

1. INTRODUCTION DE LA SEANCE PAR MME BADSI, DDT DE L'OISE

Mme BADSI, référente de la présente étude à la DDT et présidente par intérim du Comité de pilotage introduit la séance et remercie la Ville de Troissereux pour son accueil.

Rappel du contexte du site Natura 2000 FR2200369 :

- Courant 2009 : Réalisation de réunions d'informations sur la démarche Natura 2000,
- Octobre 2009 : Organisation d'un comité de pilotage pour la désignation du président du comité de pilotage et de la collectivité ou groupement chargé de l'élaboration du document d'objectifs dans le cadre de la démarche Natura 2000 du site FR2200369. En l'absence de candidat, l'Etat assure la présidence (délégation auprès de la DDT) et conduit l'élaboration du DOCOB.
- Avril 2010 : mise en place d'un marché par la DREAL afin de recruter un prestataire. Le bureau d'études retenu est Airele pour l'élaboration du DOCOB, en partenariat avec les partenaires techniques du territoire (notamment Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CENP),
- Septembre 2010 : réunion technique Airele / DDT / DREAL. Planification de l'étude et mise en place du premier comité de pilotage de l'étude,
- Janvier 2010 : Mise en place d'un comité de pilotage.

2. TOUR DE TABLE

Voir liste des participants annexée au présent compte-rendu

3. PRESENTATION DU BUREAU D'ETUDES AIRELE

Voir présentation power-point annexée au présent compte-rendu

4. ECHANGES / DEBATS

Demande des membres du Comité de Pilotage de disposer d'une visualisation cartographique plus précise des sous-sites du site Natura 2000.

=> Les cartographies annexées au présent compte rendu.

Spécificité du périmètre d'étude avec un éclatement du site en 23 sous-sites, qui complexifie la démarche de concertation. Doit-on organiser les ateliers de coproduction selon un découpage géographique, ou selon les spécificités écologiques et les similarités d'enjeux des sites ?

=> Le choix définitif sera fait à l'issue du diagnostic. A ce jour, il se porte plutôt sur un découpage géographique, mais en fonction des enjeux détectés le découpage pourra être revu.

Afin de susciter l'intérêt des membres du comité du pilotage tout au long de la démarche, il est proposé de faciliter les échanges d'informations par mail, avec une fréquence mensuelle ou bimestrielle.

=> Mme BADSI précise que le site internet de la DDT comporte une rubrique dédiée à la démarche Natura 2000. Y seront notamment proposés divers documents en lien avec le DOCOB : cartographies, comptes rendus des comités de pilotage.

Un petit livret d'information sur la démarche Natura 2000 y est également téléchargeable

http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=1442

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie intervient sur certains sous-sites du périmètre d'étude, grâce à une contractualisation avec les communes. Une gestion est déjà mise en place sur certains secteurs et des plans de gestion existent.

=> Un RDV est fixé entre le CENP et Airele le 14 février 2011 afin de récolter l'ensemble des données disponibles.

Inquiétude de la mise en place effective et efficace d'une gestion de ces 23 sous-sites identifiés, du fait de leur éclatement et du nombre de gestionnaires concernés ?

=> Mme BADSI précise qu'à l'issue de la validation du document d'objectifs, un comité de pilotage sera à nouveau constitué afin de procéder aux désignations du président de COPIL et à la collectivité ou groupement chargé de la mise en œuvre du DOCOB et de son suivi. A défaut de candidat, l'Etat assure ces missions. Ainsi, l'animateur désigné devra assurer la mise en place des actions préconisées par le DOCOB en fonction des enjeux recensés.

=> Le CENP précise, par connaissance du terrain, que le niveau d'intervention technique sur site n'est pas forcément complexe. Toutefois, la mise en place d'une gestion nécessitera un temps important, avec une nécessité de priorisation.

=> Il est précisé que le diagnostic aura pour objectif de définir les modalités de gestion les plus appropriées à chaque secteur et d'interroger sur les possibilités d'actions à mener, en prenant en compte ce contexte d'éclatement des sites, la complexité des différents modes de gestion, les moyens disponibles, les enjeux écologiques, les possibilités de restauration...

Le terme de « réseau » n'apparaît pas forcément pertinent en termes de survie d'espèces et de connexions écologiques, au vu des distances entre chaque site (exemple des lépidoptères).

=> Le site a été proposé par l'état Français sous cette configuration à la Commission Européenne. Celle-ci a donc a priori jugé que le manque de connexions écologiques n'était pas un frein à la désignation du site. Le DOCOB ne permettra pas d'intervenir sur les connexions entre les sous-sites.

Témoignage du CENP et retour d'expérience.

- Commune de Fouquénies
- Chantier de restauration de pelouses sur craie. Travaux : déboisement, débroussaillage, avec entreprises ou chantiers nature avec des écoles.
- Objectif de redéveloppement de l'habitat de pelouse originelle. Enjeu de développement de la Phalangère rameuse (protégée en Picardie) notamment, qui semble bien répondre à la gestion pratiquée (augmentation des effectifs).
- Suivi naturaliste en cours pour évaluer le développement de la biodiversité.
- Quelles modalités d'implication des acteurs => Rdv avec la Commune, signature d'une convention de gestion, rédaction d'un plan de gestion soumis à la commune et aux propriétaires et usagers (exemple : respect du calendrier de chasse), puis travaux (entreprise, lycée forestier...)

Le CENP a organisé quelques chantiers nature avec des bénévoles (riverains des sites ou adhérent). Ces chantiers ont une vocation pédagogique et se déroulent dans une ambiance conviviale

Intérêt du diagnostic socio économique de révéler des opportunités économiques (amélioration qualitative des paysages et valorisation touristique, activité d'élevage).

=> Ces sites, aujourd'hui reconnus pour leur intérêt écologique par leur désignation en tant que site Natura 2000, sont majoritairement abandonnés, en raison de leur faible valeur pour l'agriculture : il s'agit d'anciennes zones de pâturage ovin, difficilement exploitables par les techniques de l'agriculture moderne (pente, accessibilité...).

Le bureau d'études AIRELE a distribué en début de réunion, une fiche d'identité à l'ensemble des membres du COPIL afin de recueillir leurs attentes et des informations éventuelles sur le site Natura 2000 (cf. document « fiche identité » joint).

L'assistance n'ayant plus de question, Mme BADSI clôt la réunion et remercie les participants.